

EC 31 savoirs disciplinaires et compétences didactiques pour l'école maternelle et l'école élémentaire - Français

Infos pratiques

- > Nombre d'heures : 42.0
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4SMUNFRS

Présentation

Principes communs à ces deux entrées (maternelle & élémentaire) – valoriser un travail en continuité

-Les points abordés seront en lien avec les enjeux de l'enseignement dans chacun des cycles et les expériences de stage et ces savoirs seront mobilisés dans la conception de séquences s'appuyant sur les programmes des trois cycles de l'école.

-Ces contenus permettront d'analyser les démarches d'enseignement proposés par les outils, les manuels, les fichiers, les sites Internet et autres supports.

-Il est essentiel de découvrir des œuvres de la littérature jeunesse, de les analyser pour se construire une culture littéraire.

-En parallèle il est indispensable d'identifier les difficultés langagières des élèves (oral, entrée dans l'écrit, lecture-écriture, langue).

École inclusive

Adapter son enseignement en français suppose la prise en compte des besoins éducatifs de chaque élève tout en l'inscrivant dans le groupe classe. Cela suppose une capacité à identifier avec précision les besoins en appui sur une analyse didactique précise d'évaluations (dont les outils institutionnels). Les questions soulevées

concernent la norme (les attendus des programmes) mais aussi les outils et les supports et leurs adaptations. Une piste possible pour développer et intégrer cette dimension dans les enseignements est de travailler sur le dépliage de tâches didactiques précises en lien avec l'enseignement du français. Déplier, c'est repérer avec précision différentes compétences indispensables pour réussir ce qui est demandé (celles ciblées, celles plus spécifiques à la situation proposée et celles périphériques). À partir de cette description, il est possible de trouver des aménagements.

Mots clés : Accessibilité / Obstacles / Explicitation / Adaptation / Normes / Variables didactiques

Objectifs

Acquérir des savoirs en didactique du français du cycle 1 au cycle 3 pour concevoir son enseignement et analyser ses pratiques pédagogiques

-Se construire une culture littéraire et linguistique pour enseigner

-Concevoir, mettre en œuvre et analyser des séquences d'enseignement articulant des séances pédagogiques (en intégrant la question du numérique et des problématiques d'école inclusive)

- Construire une posture réflexive, identifier et développer des gestes professionnels spécifiques à l'enseignement du/en français

Évaluation

Contrôle continu, session unique

La formation est annualisée et le contrôle des connaissances se fera en contrôle continu en appui sur les dimensions didactiques et pédagogiques.

Les modalités précises d'évaluation (voir liste de modalités possibles ci-dessous) seront spécifiées par le formateur en début de formation :

-Analyser des éléments didactiques (texte littéraire, activité sur la langue, situation d'écriture) et proposer

une séance pédagogique en appui sur des apports didactiques et les textes institutionnels.

-Analyser une captation vidéo d'une séance en classe et reconstruire la séance pédagogique en appui sur des apports didactiques et les textes institutionnels

-Construire une séquence d'enseignement avec une série de séances, la mettre en œuvre dans le cadre du stage et proposer un retour réflexif (écrit et/ou oral).

Pré-requis nécessaires

Obtention du Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (CRPE).

Compétences visées

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous

Examens

Contrôle continu, session unique

La formation est annualisée et le contrôle des connaissances se fera en contrôle continu en appui sur les dimensions didactiques et pédagogiques.

Les modalités précises d'évaluation (voir liste de modalités possibles ci-dessous) seront spécifiées par le formateur en début de formation :

-Analyser des éléments didactiques (texte littéraire, activité sur la langue, situation d'écriture) et proposer une séance pédagogique en appui sur des apports didactiques et les textes institutionnels.

-Analyser une captation vidéo d'une séance en classe et reconstruire la séance pédagogique en appui sur des apports didactiques et les textes institutionnels

-Construire une séquence d'enseignement avec une série de séances, la mettre en œuvre dans le cadre du stage et proposer un retour réflexif (écrit et/ou oral).